

RAPPORT D'ACTIVITE

2022

Un avenir après le travail

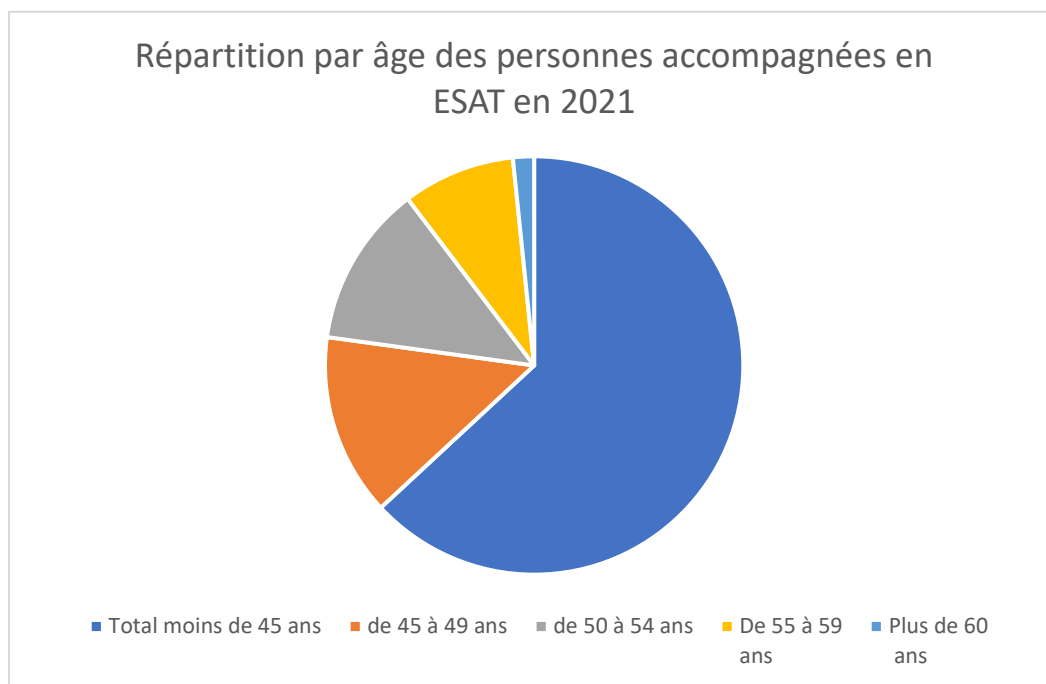
Pays de la Loire

SOMMAIRE

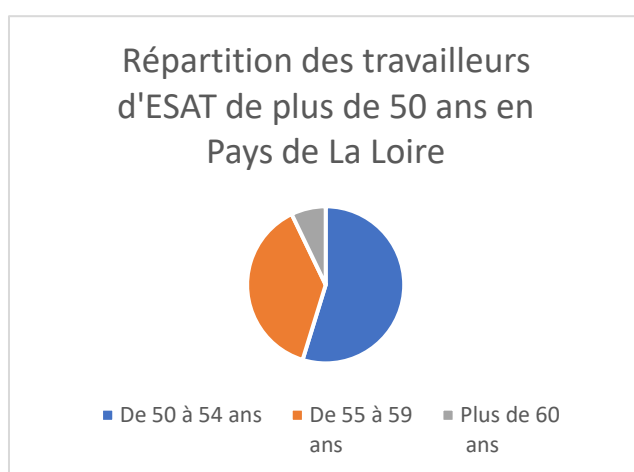
Préambule	3
1- Pilotage de la démarche Un avenir après le travail en Pays de La Loire	4
2- Le poste de chargée de projet régional un avenir après le travail	5
3- Développement de la démarche un Avenir après le travail en Pays de Loire.....	6
4- La formation des animateurs retraite	8
5- Evaluation de la démarche en Pays de Loire.....	10
6- Le profil des futurs retraités de plus de 50 ans dans les ESAT participant à la démarche.....	11
7- Les activités menées auprès des futurs retraités en 2022	14
8- Animation de réseau	16
GLOSSAIRE - ANNEXES.....	19

Préambule

Sur la région Pays de la Loire, **plus d'un tiers des travailleurs d'ESAT ont plus de 45 ans (37% en 2021)**. La problématique du vieillissement des travailleurs en ESAT se pose comme un des enjeux à relever en termes d'accompagnement et d'adaptation des réponses aux attentes et aux besoins des usagers, pour co-construire des parcours mobilisant tant les acteurs de droit commun de proximité que les acteurs sociaux, médicosociaux et sanitaires avec les personnes concernées.



Focus sur les plus de 50 ans :



Sur les 7263 personnes accompagnées en ESAT en 2021 :

22,82% ont plus de 50 ans soit 1658 personnes

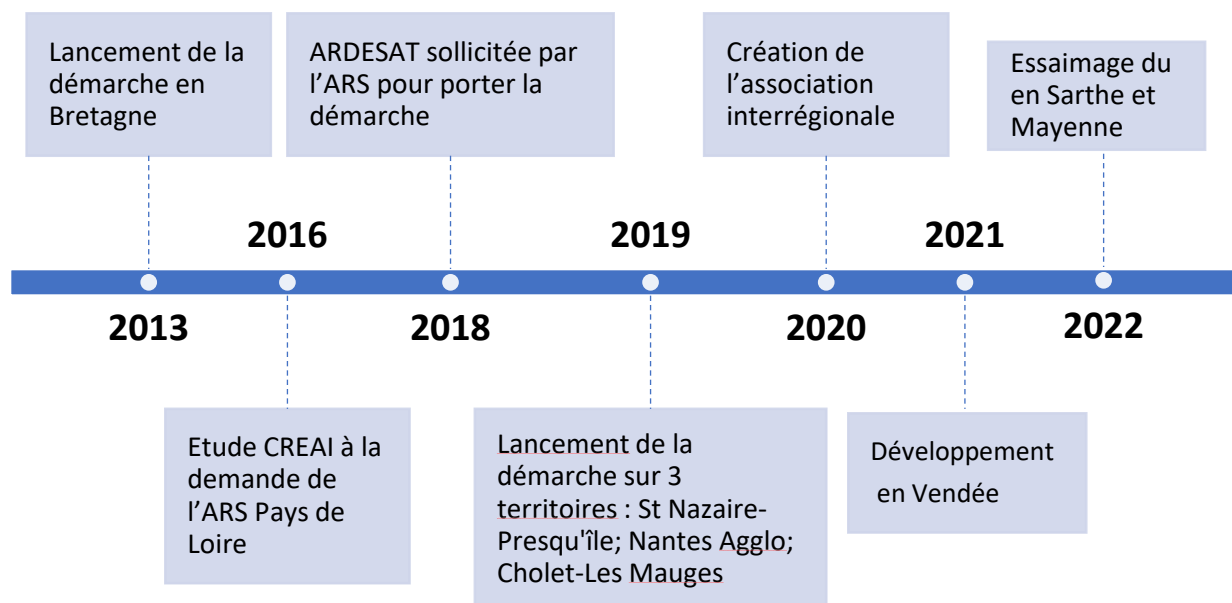
10,34% ont plus de 55 ans soit 751 personnes

1,63% plus de 60 ans soit 118 personnes

source : Données ARS- TdB MS, Camp. 2022 - données 2021

1- Pilotage de la démarche Un avenir après le travail en Pays de La Loire

L'ARDESAT pilote la démarche dans les Pays de La Loire. Le schéma ci-dessous rappelle l'historique de la démarche :



Depuis le démarrage en Pays de Loire, le CREA I a soutenu la démarche dans sa mise en place et son développement en assurant un soutien méthodologique à l'ARDESAT.

Un poste de chargée de projet régional à 0.80 ETP a été créé fin 02/2022 afin de poursuivre le développement de la démarche sur la région et l'animation de territoire.

La gouvernance a évolué pour tenir compte de l'évolution par territoire.

- Au niveau inter-régional : Un représentant d'ARDESAT, porteur de la démarche du collectif Pays de la Loire.
- Au niveau régional :
 - Le Comité Technique Régional (CTR) : est l'instance stratégique qui pilote la démarche. Elle fixe la méthodologie et permet les conditions de sa mise en œuvre. Réunion tous les trimestres.

Participants : ARS /ARDESAT (2 représentants par département), la chargée de projet régional avec l'appui éventuel de la Responsable de projet inter régional.

Le CTR s'est réuni 3 fois en 2022 : en mars ; juillet et en octobre. En octobre, les correspondants de la Sarthe nouvellement dans ces fonctions ont rejoint le collectif.

- Le Comité de pilotage régional : est un espace d'informations, d'échanges qui garantit le suivi de la démarche. Il se réunit une fois par an.

Participants : ARS /ARDESAT (président et vice-président), la chargée de projet régional avec l'appui éventuel de la Responsable de projet inter régional ; les Institutionnels et acteurs à représentation régionale ; ainsi qu'un animateur retraite représentant son département.

Le comité de pilotage s'est tenu le 5/05/2022 à Nantes en présence de Mr Meyer et Mr Gallia de l'ARS ; Mr Baudin, président de l'ARS et Mr Blais, vice-président de l'ARDESAT. 1 animatrice retraite représentant les 5 départements ; ainsi que 7 partenaires (CARSAT, CICAS 44 ; 1 représentant de la Sarthe, du Maine et Loire ; Nexem ; Harmonie Mutuelle et Intégrance) ; la responsable de projet inter-régional et la chargée de projet régional, soit 18 personnes au total.

Mr Gallia, l'interlocuteur de la démarche au niveau de l'ARS a quitté ses fonctions en Septembre. Il a été remplacé par Mr Gaudin en novembre 2022.

- Au niveau opérationnel, les Comités Techniques de Territoire (CTT), font vivre la démarche par territoire. Ils permettent l'échange d'informations et de pratiques, et mettent en place les actions décidées.

Participants : animateurs retraite, responsables des ESMS impliqués, usagers concernés, partenaires locaux et la chargée de projet régional.

A ce jour, des groupes d'échanges composés des animateurs retraite, des correspondants départementaux d'ARDESAT et la chargée de projet régional se retrouvent au niveau départemental ou territorial.

2- Le poste de chargée de projet régional un avenir après le travail

En début d'année, le bureau d'ARDESAT a recruté la chargée de projet régional.

Des moments de tuilage ont été mis en place avec Valérie Guénot, conseillère Technique du CREAL.

Après sa prise de fonction, l'élaboration de sa fiche de fonction s'est construite (voir fiche de poste détaillée en annexe 1).

Ce poste s'articule autour de 3 niveaux : inter-région ; région et département.

- Etre l'interface avec l'inter-région : dynamique en cours (réunion de coordo) ; animation de l'espace régional de la médiathèque
- En région :
 - Coordination : Piloter et suivre le projet : préparation et co-animation des instances de gouvernance (CTR- comité de pilotage)
 - Formation : essaimage de la démarche, organisation formation, animation du module 2 en Pays de Loire à compter de 2023
 - Promotion de la démarche : présentation et création de supports de communication
 - Suivi de la démarche : rapports d'activité
- Au niveau départemental :
 - Animation de territoire en lien avec les correspondants départementaux : être ressource pour les animateurs retraite ; soutien dans la mise en place d'action
 - Animation de réseau : développer le partenariat ; mise en lien ; garant de la démarche, favoriser la coopération, entretenir et développer le partenariat ; sensibiliser les acteurs de droit commun, favoriser l'autodétermination

La chargée de projet a participé à l'AG de l'association inter-régional à Paris le 27 juin 2022.

Elle a participé à 3 journées de réunions de coordos de régions (2 demi-journées et 2 journées). Cette instance permet de partager les pratiques, les outils, de participer au développement de la démarche.

La chargée de projet a participé à l'AG de l'ARDESAT le 22/06 à Guérande.

Depuis mars, elle a participé à 15 temps de réunions sur les territoires en animation de réseau : 2 dans le Maine et Loire ; 5 en Loire Atlantique ; 4 en Vendée ; 2 en Mayenne et 2 en Sarthe.

3- Développement de la démarche un Avenir après le travail en Pays de Loire

- Organismes gestionnaire engagés dans la démarche

	44	49	53	72	85	TOTAL
Nombre d'organismes gestionnaire d'ESAT	11	11	7	6	4	39
Nombre organismes gestionnaire engagé dans la démarche	8	10	4	2	3	27
	72%	90,90%	57%	33,33%	75%	69%

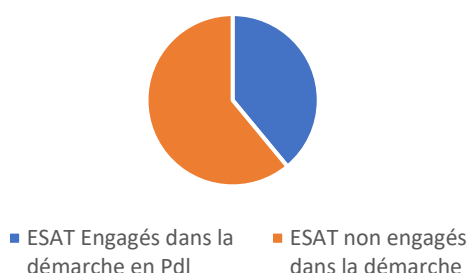
En Pays de Loire, il y a 39 organismes gestionnaires qui gèrent des ESAT. 27 organismes gestionnaires d'ESAT sont entrés dans la démarche soit **69 %**. Toutefois un organisme (Vyv3) est présent dans le 44 et le 49, il y a donc 26 organismes gestionnaires engagés sur 38 soit **68%** d'organismes gestionnaires engagés dans la démarche.

Il est important de souligner qu'un organisme gestionnaire engagé dans le 44, l'Arche n'a pas de gestion d'ESAT mais un SAVS sénior. Il y a donc 27 organismes gestionnaires engagés.

Le développement du nombre d'organismes gestionnaire engagées suit l'entrée des départements dans la démarche 90,90% en Maine et Loire, 72% en Loire Atlantique, 57% en Mayenne et 33,33% en Sarthe. La Vendée se caractérise par un nombre faible d'organisme gestionnaire ce qui explique le taux important de 75%.

- Le nombre d'ESAT engagés dans la démarche

Répartition des ESAT engagés ou non dans la démarche



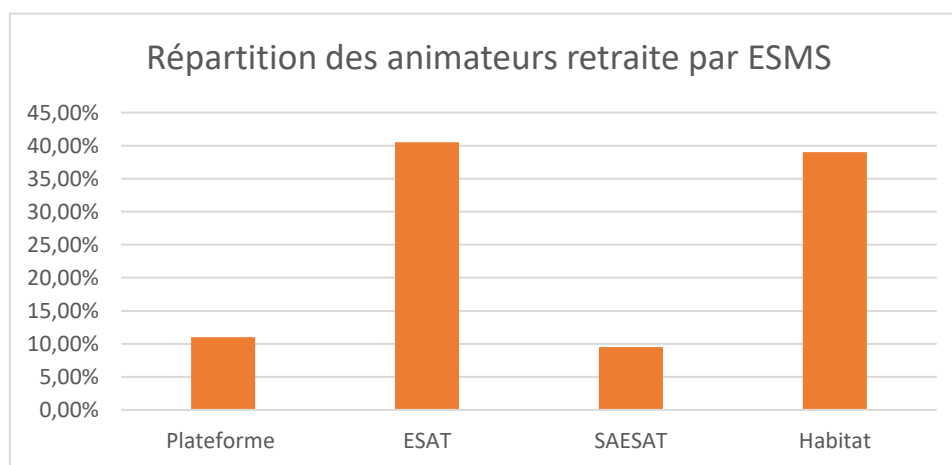
Sur les 84 ESAT des Pays de Loire, 33 sont entrés dans la démarche soit **39%**, en incluant les SAESAT. Il y a plus d'ESAT engagés en Maine et Loire et Loire Atlantique, territoires pilote pour le démarrage du développement de la démarche en Pays de la Loire (Voir tableau annexe 2).

- **Le nombre de personnes concernées**

	44	49	53	72	85	TOTAL
Total ESAT engagés dans la démarche	12	13	3	3	3	33
Nombre de personnes accompagnées de plus de 50 ans (31/12/2021) ¹	574	397	206	275	206	1658
Nombre de personnes de + de 50 ans dans les ESAT engagés dans la démarche ²	386	247	124	169	141	1067
Ratio de personnes de + de 50 ans concernées par la démarche par rapport au total accompagnées dans les ESAT	67%	62%	60%	61%	68%	64%

64% des personnes de plus de 50 ans sont accompagnés par des ESAT entrés dans la démarche.

- **Répartition des ESMS par type d'activité**



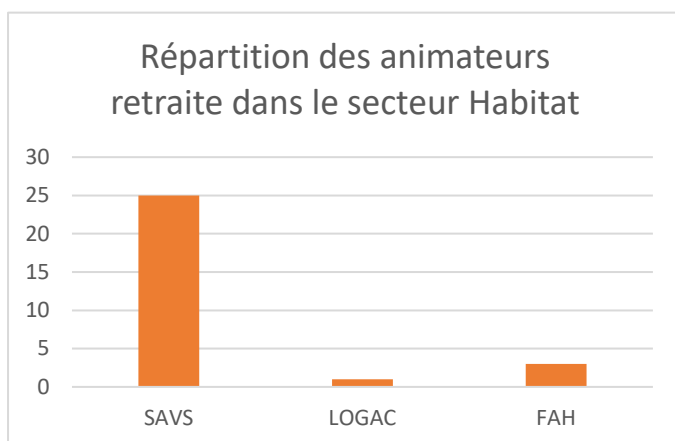
50% des animateurs retraite formés fin 2022 travaillent en **ESAT** dont 9,5 % en SAESAT ; 39 % sont dans le secteur de l'habitat (SAVS, LOGAC, FH) ce qui représente l'intérêt de ce secteur pour la démarche ; 11 % des Plateformes (PHV dans le 44 ou de coordination en Sarthe). Le secteur Habitat représente (Voir détail en annexe 3).

L'accompagnement des futurs retraités par les animateurs retraite s'effectue parfois par des binômes de professionnels du secteur travail et habitat/ accompagnement social (SAVS- Foyer).

¹ Données ARS- Répartition par âge des personnes accompagnées en ESAT au 31.12.2021

² Chiffre issu du tableau de recensement des plus de 50 ans dans les ESAT engagés dans la démarche Une venir après le travail Pays de la Loire en 2022

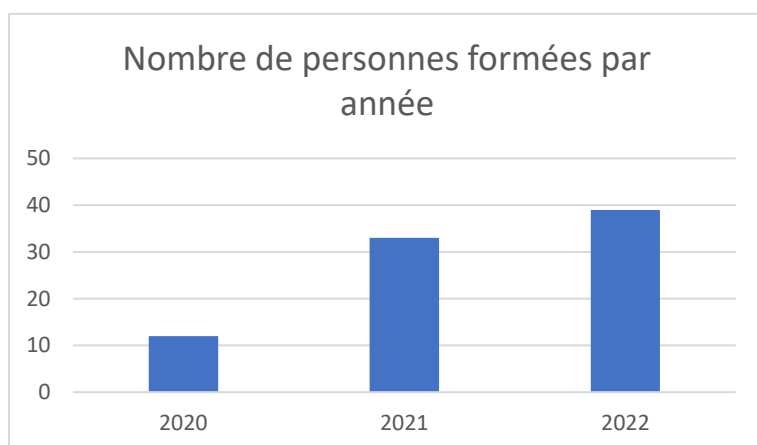
- **Les établissements et services du secteur de l'habitat**



Concernant le secteur de l'Habitat, il y a 27 ESMS engagés dans la démarche.

86,20% sont des SAVS.

4- La formation des animateurs retraite



- **Déploiement de la formation**

La première session de formation a démarré en 2019 mais elle s'est terminée en 2020, il y a eu **12** personnes formées. L'année suivante en 2021, **33** personnes ont été formées et **39** en 2022. 84 personnes ont été formées à la démarche depuis 2020 en Pays de Loire. Deux autres personnes avaient été formées antérieurement

en Bretagne.

Le déploiement a été favorisé en Pays de Loire grâce au financement par Malakoff Humanis (2 sessions par an) et une par l'ARS depuis 2 ans.

En 2022, 14 départs d'animateurs retraite formés sont à enregistrer soit des personnes quittant leur organisme gestionnaire ou changeant de fonction dans le cadre de mobilité interne.

Fin 2022, le nombre d'animateurs retraite formés s'élève à **71 personnes**.

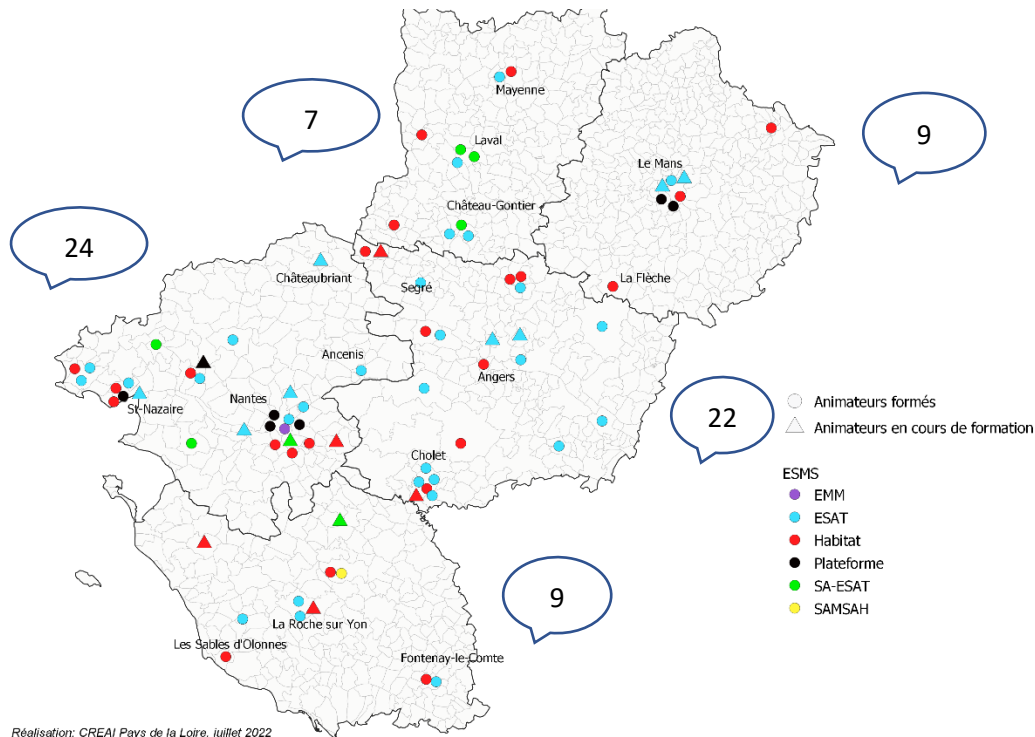
En 2022, les deux premières sessions de formation se sont déroulées à l'ESAT Cap Anjou Bleu à Noyant la Gravoyère au nord du département du 49, afin de favoriser la participation de professionnels de la Sarthe et la Mayenne.

La dernière session a eu lieu en fin d'année à l'ESAT de Cholet (ADAPEI 49).

Les membres d'ARDESAT souhaitent dans la mesure du possible que les formations se fassent dans les établissements participant à la démarche afin de limiter les coûts.

ARDESAT a des critères de validation des candidatures : essai sur territoire ; former des binômes d'animateur retraite ; remplacer les départs ; adhésion à l'ARDESAT.

- Répartition géographique des animateurs retraite



Réalisation: CREAI Pays de la Loire, juillet 2022

3

Le nombre d'animateurs retraite formé s'aligne sur la même dynamique que le déploiement en Pays de Loire à savoir : démarrage en Loire Atlantique (24 animateurs retraite) et en Maine et Loire (22 animateurs retraite) ; la Vendée (9 animateurs retraite) ; la Sarthe (9 animateurs retraite) et la Mayenne (7 animateurs retraite).

L'activité démarrée sur 3 territoires : Nantes agglo ; St Nazaire/presqu'île et Cholet les Mauges s'est étendue. En Loire Atlantique, le territoire Nord 44 s'est étoffé. Dans le Maine et Loire, le territoire Haut Anjou s'est développé avec la périphérie d'Angers. Le territoire de Saumur reste à renforcer. Les trois autres départements fonctionnent pour l'instant avec une dynamique départementale qui sera amené à évoluer en lien avec le déploiement.

³ Le CREAI a poursuivi en 2022, la mise à jour de la carte avec les données apportées par la Chargée de projet régional.

- **Mesure d'impact**

L'inter-région a réalisé une étude auprès des animateurs retraites afin de mesurer l'impact de ses formations auprès des animateurs retraite, leur structure, les futurs retraités, et le territoire. Il y a eu 40% de taux de remontée (70 réponses) avec 37% des répondants des Pays de Loire. En Pays de Loire, il y a eu 26 réponses sur 40 soit 60% de taux de réponse.

La formation permet aux animateurs retraite de mettre en place en priorité, des actions pour cerner les besoins des personnes en matière de préparation à la retraite.

La majorité des animateurs retraite interrogées met en place des actions en partenariat avec des acteurs du territoire sur la thématique des droits, démarches administratives et ressources (60%) ; 44% sur la thématique vie et participation sociale.

Le principal frein à la mise en place d'initiatives est le manque de temps.

Pour renforcer l'impact de la formation animateur retraite, 3 préconisations ont été apportées :

- Booster le rôle pivot de l'animateur retraite et le nourrir pour améliorer le service auprès des travailleurs d'ESAT retraités et futurs retraités.

Poursuivre le travail de capitalisation (médiathèque, témoignages animateurs et personnes concernées)

- S'adapter davantage aux besoins et attentes des animateurs retraite et lever les freins à la mobilisation.

Les faire grandir en créant une communauté de pairs (favoriser le partage d'expériences, réunion lors d'un évènement)

- Embarquer davantage l'écosystème avec 2 priorités : les établissements et les familles

5- Evaluation de la démarche en Pays de Loire

Des outils de suivi de l'activité ont été mis en place.

- Un tableau de recensement des plus de 50 ans

Ce document rempli par les animateurs retraite par département permet de faire une analyse du profil des futurs retraités sur la Région. C'est un outil qui leur permet de mieux orienter leurs actions en fonction de l'âge des personnes concernées, leur lieu de vie...

Ce document permet de suivre l'activité concernant l'engagement dans la démarche des ESMS. Il sera remis à jour annuellement.

- Le tableau de suivi des activités

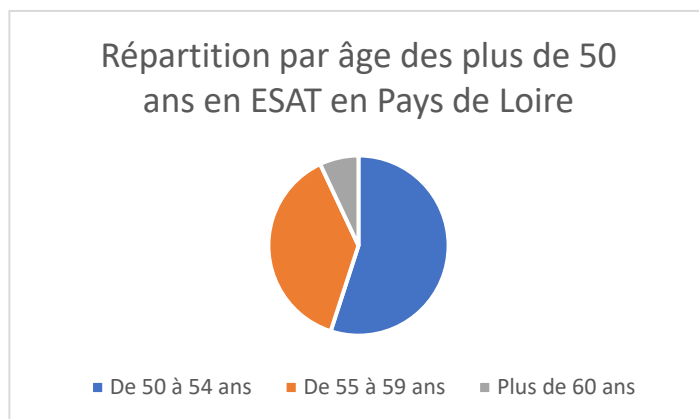
Cet outil permet de retracer de manière plus fine les domaines travaillés avec les futurs retraités mais aussi le développement de partenariats locaux et la sensibilisation de l'environnement (famille/mandataires).

En 2022, cet outil n'est pas encore réellement exploitable cette année mais il a toutefois permis de recueillir des données de la page 15.

6- Le profil des futurs retraités de plus de 50 ans dans les ESAT participant à la démarche

Les éléments suivants sont issus des résultats du questionnaire réalisé concernant les plus de 50 ans accompagnés par les ESAT entrés dans la démarche dans les Pays de la Loire.

Sur les 1067 personnes de plus de 50 ans accompagnées dans les ESAT engagés dans la démarche :



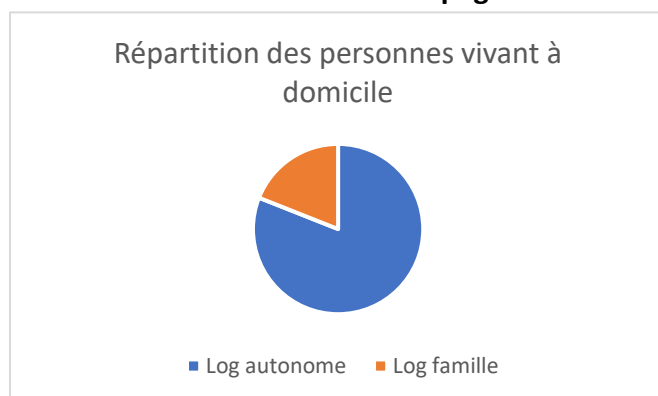
56% des personnes accompagnées ont entre 50 et 54 ans, soit 595 personnes

37% ont entre 55 et 59 ans, soit 394 personnes

7% ont 60 ans et plus, soit 78 personnes

45% ont plus de 55 ans, soit 472 personnes.

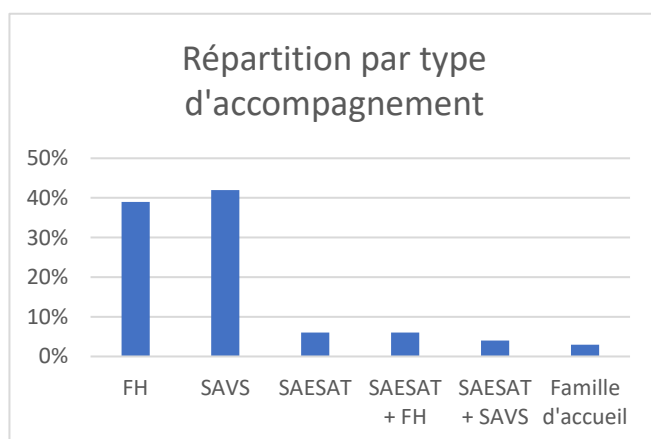
■ Situation d'accompagnement



La majorité des personnes, 59% ne sont pas accompagnées en dehors de l'ESAT (610 personnes). Cela nécessite donc d'anticiper ce départ à la retraite, afin de penser des relais, de permettre aux personnes de connaître d'autres lieux ressource.

19% d'entre elles vient en famille, vieillissante probablement.

41% des personnes sont aussi accompagnées par d'autres ESMS (419 personnes).



Parmi elles, 42% sont accompagnés par un SAVS (173 personnes).

39% sont hébergés en foyer d'hébergement (160 personnes).

6% bénéficient d'un accompagnement SAESAT ; et 6% par un SAESAT et un Foyer d'Hébergement

4% sont accompagnés par une SAESAT et un SAVS

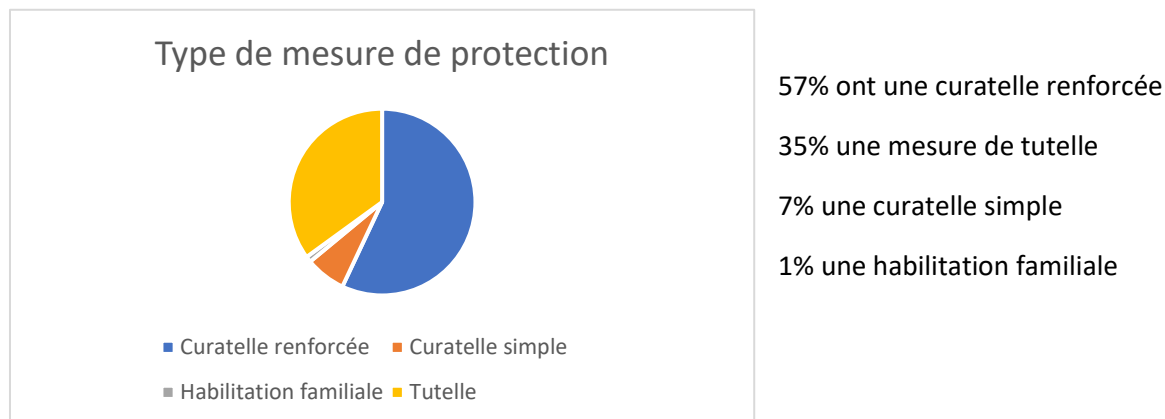
3% sont logés en famille d'accueil.

45% des personnes accompagnées en dehors de l'ESAT sont hébergées en foyer d'hébergement (39% et 6% avec un soutien SAESAT en plus). Pour la majorité de ces personnes, la question du logement sera centrale dans leur projet retraite car elles devront quitter le foyer en prenant leur retraite.

Plus d'un tiers des personnes sont accompagnées par un SAVS ou un foyer d'hébergement, ceci illustre l'intérêt des professionnels de ces ESMS à être formés à la démarche pour accompagner au mieux les futurs retraités dans leur parcours.

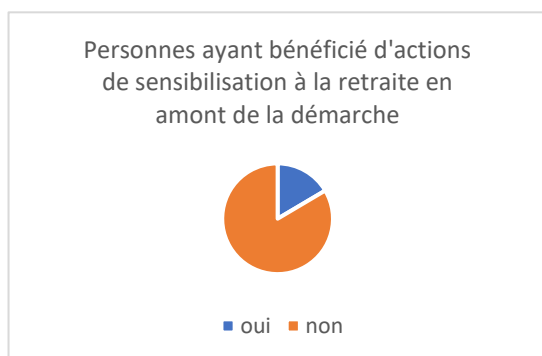
- **Mesure de protection**

La majorité des personnes, 65%, bénéficient de mesures de protection :



Ces mesures sont assurées à 67% par des mandataires professionnels et à 33% par les familles. Il est donc indispensable d'associer, de sensibiliser ces partenaires dans la démarche, notamment les familles pour lesquelles les démarches administratives notamment peuvent être compliquées.

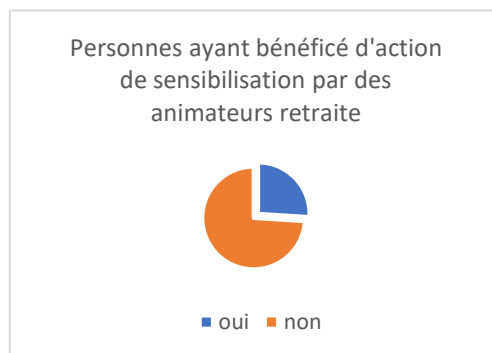
35% des personnes concernées ne bénéficiant pas de mesure de protection se retrouveront seuls à devoir gérer leur démarche à la sortie de l'ESAT si elles ne sont pas accompagnées par un SAVS.



- **Préparation à la cessation d'activité**

La majorité des futurs retraités d'ESAT n'ont pas bénéficié d'action de sensibilisation à la retraite par un professionnel de l'extérieur (83,50 %) en amont.

16,5% ont pu y participer notamment par l'intermédiaire des ACR 'Bien terminer son parcours professionnel en ESAT et préparer son projet de vie après l'ESAT' déployé par l'OPCO en Pays de la Loire. Cette formation à destination des travailleurs d'ESAT permet de mettre en mouvement le sujet de la retraite et complémentaire aux actions mises en place par les animateurs retraite plutôt en aval.



En 2022, 265 futurs retraités d'ESAT ont bénéficié d'animation préparation à la retraite dans le cadre de la démarche avenir après le travail soit **26%**.

Ce chiffre est à nuancer car il existe des différences en fonction des territoires, si on retire les 2 départements entrés dans la démarche en 2022 qui n'ont donc pas pu mettre en place d'actions, il y a **32%** des futurs retraités qui ont bénéficié d'actions de préparation à la retraite.

De la même manière, les données régionales ne soulignent pas les particularités locales, présence ou non de SAESAT ; l'hébergement en foyer plus important sur certains territoires. Les données peuvent être exploitées à différents niveaux : départemental, par territoire, ce qui permet d'ajuster au plus près des besoins des personnes concernées en fonction de leur lieu de vie.

7- Les activités menées auprès des futurs retraités en 2022

Les futurs retraités ont pu participer à différentes actions en collectif, des accompagnements individuels, des visites.



- L'accès aux droits et aux démarches

Les réunions d'information CARSAT à destination des travailleurs d'ESAT se sont poursuivies en 2022 sur de nouveaux territoires.

Notre interlocutrice de la CARSAT est désormais accompagnée par un intervenant d'une caisse de retraite complémentaire (AGIRC ARCCO) du département concerné.

Février	La Roche sur Yon	2 réunions avec un groupe le matin et un l'après-midi : 55 travailleurs d'ESAT ; 4/5 mandataires ; 1 AS d'ESMS ; quelques familles
Mars	Blain	80 personnes : 66 travailleurs d'ESAT (5 ESAT représentés) ; 1 mandataire judiciaire ; 5 familles ; 1 AS asso ; 8 professionnels
Avril	Avrillé	59 personnes : 29 travailleurs d'ESAT ; 12 accompagnants ; 2 partenaires ; 6 animateurs retraites et 6 professionnels d'ESMS

En 2022, près de 150 travailleurs d'ESAT ont pu assister à ses réunions et environ 20% ont eu des RDV individuels.

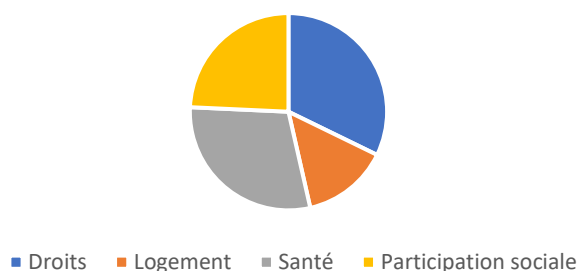
Les RDV individuels sont plus difficiles à positionner car l'organisation de la CARSAT s'est modifiée.



- Groupe de préparation à la retraite

102 personnes ont participé à des groupes de préparation à la retraite dans les 3 ers départements engagés dans la démarche.

Thématique abordée lors des groupes de préparation à la retraite



Les 4 thématiques peuvent être abordées :

- L'accès aux droits à 77% avec notamment les réunions d'information (p14)
- La Santé à 70%
- La participation sociale à 58%
- Le logement à 34%

Dans la mesure où les ateliers se construisent à partir des besoins et des questions exprimés par les personnes concernées les thématiques abordées varient.

Afin de favoriser l'autodétermination des futurs retraités, les animateurs retraite utilisent des supports adaptés : photo langage ; questionnaire ; à partir de moments conviviaux 'café discut ».

L'objectif est de mettre la retraite au travail afin de lever les inquiétudes, les freins et anticiper le parcours pour arriver en retraite.



Aborder la santé, c'est par exemple parler du bilan de santé possible à partir de 50 ans mais aussi aborder les questions d'hygiène de vie (le sommeil ; l'alimentation) et la nécessité de poursuivre l'activité physique.

L'objectif est de préparer la personne à avoir les informations nécessaires, des contacts, de nouveaux lieux à investir.



Exemple : Participation à un atelier de gym douce avec une association pour les retraités sportifs.

Concernant la thématique du logement, elle est davantage traitée de manière individuelle notamment pour les personnes qui doivent penser une solution d'hébergement après le foyer d'hébergement.

Toutefois, des rencontres peuvent être organisées avec les CLICS, des visites dans des structures d'hébergement type résidence autonomie. Ces initiatives permettent aux futurs retraités d'avoir accès à ce qu'il peut exister comme solutions même si cela ne répond pas à une préoccupation dès la sortie de l'ESAT.



La question de l'occupation de son temps, de ses relations sociales est aussi une préoccupation des futurs retraités, « qu'est-ce que je vais faire après l'ESAT ? ». Des temps d'activités partagés dans des centres sociaux leur permettent d'expérimenter, de rencontrer et parfois de s'inscrire afin de s'occuper en dehors du travail.

Ces actions permettent aux futurs retraités de préparer la transition, de se projeter.

Pour construire leurs animations, les animateurs retraite peuvent venir s'inspirer des outils mis en commun dans la médiathèque et de la même manière y déposer leur création dans l'idée de les rendre accessible au réseau.

8- Animation de réseau

- **Journée des animateurs retraite le 24/11**

Un moment fort pour la construction du réseau des Pays de Loire, 59 animateurs retraite se sont retrouvés à la Cité des Association à Angers. **83% des personnes formées** présentes à ce regroupement souligne l'intérêt porté à la démarche.

Cette journée a été construite en tenant compte des attentes des participants : information sur les droits (action sociale d'une mutuelle) ; des temps d'échanges et de travail de groupe afin de faire connaissance et partager ses expériences.

Mr Gaudin, nouvel interlocuteur de l'ARS de la démarche est venu participer au début de la matinée.



Evaluation de la journée

59% des participants ont répondu à l'enquête de satisfaction dont **63%** par des personnes travaillant en ESAT-SAESAT.

86% des participants ont apprécié l'intervention par un intervenant extérieur.

Tous souhaitent que ces regroupements soient reconduits. Les modalités seront à faire évoluer au fur et à mesure de l'augmentation des animateurs retraite.

- **Une nouvelle plaquette de présentation**

Une nouvelle plaquette de présentation a été élaborée en juillet 2022. Cet outil permet de présenter la démarche. Elle sera actualisée chaque année. (Annexe 4)

- **Développement de partenariat**

Le développement du partenariat s'est poursuivi avec notamment la présentation de la démarche aux conseils départementaux de Mayenne et Maine et Loire.

Des contacts sont en cours avec France Bénévolat ; IREPS pour tisser des liens qui pourront ensuite se déployer au niveau départemental.

Les animateurs retraite rencontrent des partenaires (maison de quartier, association de retraités sportifs ; CLIC ; centre socio culturel) au niveau local en mutualisant parfois les rencontres.

- **Participation à des évènements locaux**

La région Pays de la Loire a participé en collaboration avec l'inter-région à La Mêlée, Rencontres de l'action sociale et de la santé, organisées à Nantes par NEXEM. Une présentation de la démarche sous forme de pitch a été présentée lors de la première journée.

- **Sensibilisation sur le vieillissement des personnes en situation de handicap**

Suite à l'accueil d'une stagiaire en licence pro handicap et vieillissement par un ESAT de Maine et Loire, engagé dans la démarche, la faculté d'Angers a sollicité les professionnels pour une intervention. Leur souhait était d'axer le module 'vieillesse et société' sur le handicap et notamment sur le vieillissement des travailleurs en ESAT.

La chargée de projet a construit et animé un programme de formation de deux journées (octobre et décembre), en associant sur la dernière après-midi le témoignage d'expérience d'une professionnelle de l'ESAT concerné.

Cette intervention a permis notamment de sensibiliser de futurs professionnels qui seront amenés à travailler auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, dans des CLIC notamment. Les échanges sur les particularités du vieillissement, la nécessité d'anticiper, d'adapter l'accompagnement au parcours des personnes concernées, avec des exemples concrets ont été appréciés par les étudiants.

Pour des modalités pratiques liées à des problèmes de conventionnement, l'intervention s'est déroulée sur un temps de vacation de la chargée de projet régional.

Conclusion

Cette année 2022 a été l'occasion de poursuivre le déploiement dans deux nouveaux départements : la Sarthe et la Mayenne et de consolider et développer l'existant sur les autres territoires.

La rédaction de ce rapport d'activité n'aurait pas été possible sans le travail des animateurs retraite qui a permis de venir objectiver des données qui ont été consolidées au niveau régional. Leur engagement dans la démarche est le pivot de cette démarche, il convient donc de les remercier et poursuivre le soutien de leurs actions.

Après avoir expérimenté les animations en interne en lien avec des partenaires locaux, l'enjeu va être de construire dans le temps des animations de territoire avec les personnes concernées et les acteurs de droit commun.

Perspectives 2023 :

- Maintenir de la dynamique sur les 5 départements et les territoires existants
- Investir les territoires dépourvus dans la démarche un avenir après le travail
- Poursuivre le développement sur les 5 départements

Dans la mesure, où il y a 50% des ESAT des Pays de Loire engagés dans la démarche, il reste encore la moitié des structures à sensibiliser mais surtout les 36% des personnes de plus de 50 ans dans les ESAT non-inscrits dans la démarche.

- Associer les personnes concernées dans les instances de fonctionnement
- Maintenir et développer le partenariat avec les dispositifs de droit commun
- Davantage associer les partenaires locaux pour la mise en place des animations de territoire

GLOSSAIRE - ANNEXES

ARDESAT : Association Régionale des Directeurs d'ESAT

ARS : Agence Régionale de Santé

AGIRC ARRCO : Agence Générale des Institutions de Retraite des Cadres et Association des Régimes de Retraite Complémentaire)

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de santé au travail

CICAS : Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (des régimes de retraite)

CREAI : Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée

CTR : Comité Technique Régional

CTT : Comité Technique de Territoire

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

FH : Foyer d'Hébergement

LOGAC : Logement Accompagné

SAESAT : Section Annexes des Etablissements et Services d'Aide par le Travail

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

ANNEXES

Annexe 1- Fiche de poste Chargée de projet régional

Positionnement hiérarchique : Le chargé de projet régional exerce ses fonctions sous la responsabilité du président de l'ARDESAT, avec la convention de mise à disposition de l'ADAPEI 49.

Positionnement fonctionnel : Les missions du chargé de projet régional sont définies par le bureau de l'ARDESAT.

Echelon	Dimension	Objectifs	Missions
Inter-régions	Communication	Etre l'interface avec l'inter région	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la dynamique inter-régional (réunion de coordo) - Animation de l'espace régional du site internet (médiathèque) : sélection d'information, mise à jour des documents, contribuer à la rédaction d'articles pour la lettre d'information du réseau inter-régional
Régional (ARDESAT)	Coordination Formation Promotion de la démarche Suivi de la démarche	Piloter et suivre le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer et co-animer les instances de gouvernance (CTR/comité de pilotage) en lien avec le bureau et les correspondants départementaux ARDESAT - Poursuivre l'essaimage de la démarche sur la région <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation formation (communication, inscription ; logistique) ✓ Présence sur 1 journée (module 1) : connaissance du groupe/ présentation démarche en région ✓ Animation du module 2 (à terme) - Représenter et faire connaître la démarche un avenir après le travail sur le territoire - Création de supports de communication - Faire le suivi régional des actions, évaluation - Effectuer un rapport d'activité annuel pour l'ARS et une synthèse pour ARDESAT

			<ul style="list-style-type: none"> - Gestion Budget propre un avenir après le travail pour l'ARDESAT
Départemental	<p>Animation de territoire avec les correspondants ARDESAT et les animateurs retraite</p> <p>Animation de réseau</p>	<p>Impulser et/ou consolider une dynamique sur les territoires en cohérence avec l'inter-régional</p> <p>Favoriser la coopération</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre ressource pour les animateurs retraite (soutien méthodologique) - Soutenir les acteurs locaux dans la mise en place d'actions thématiques et partenariales - Etre le garant de la démarche un avenir après le territoire - Favoriser l'auto-détermination des personnes concernées - Entretien et développer le partenariat - Sensibiliser les acteurs de droit commun au handicap - Mise en lien sur les territoires - Favoriser le travail ensemble en s'inscrivant dans une complémentarité d'approche - Organisation et co-animation de la journée annuelle régionale des animateurs retraite

Annexe 2- Nombre d'ESAT engagés dans la démarche

	44	49	53	72	85	TOTAL
Nombre d'ESAT existant	23	23	10	15	13	84
Nombre ETP TH (autorisation) ⁴	2228	1453	679	1039	1133	6532
Nombre de personnes physiques accompagnées au 31/12/2021 ⁵	2637	1600	788	1187	1051	7263
Nombre de personnes accompagnées de plus de 50 ans (31/12/2021)	574	397	206	275	206	1658
Ratio des personnes de plus de 50 ans	21,76%	24,81%	26,14%	23,17%	19,60%	22,82%
Nombre d'ESAT engagés dans la démarche	8	13	1	3	2	26
	Soit 35 % des ESAT	Soit 56% des ESAT	Soit 10 % des ESAT	Soit 20% des ESAT	Soit 15% des ESAT	Soit 30 % des ESAT
SAESAT	4		2		1	7
Total ESAT Et SAESAT	12	13	3	3	3	33
	52 %	56%	30%	20%	23%	39%

Annexe 3- Répartition des ESMS par type d'activité

Ce tableau indique la répartition des établissements ou service dans lesquels travaillent les animateurs retraite formés.

	44	49	53	72	85	TOTAL	%	
Nombre d'animateurs retraite formés :	24	22	7	9	9	71		
ESAT	9	13	2	3	3	30	40.5 %	50%
SAESAT	4		2		1	7	9,5%	
SAVS	8	7	2	4	4	25	34%	39%
LOGAC			1			1	1%	
FH		2			1	3	4%	
Plateforme	6			2		8	11 %	
Delta	3	/	/	/	/	3		
Total						74		

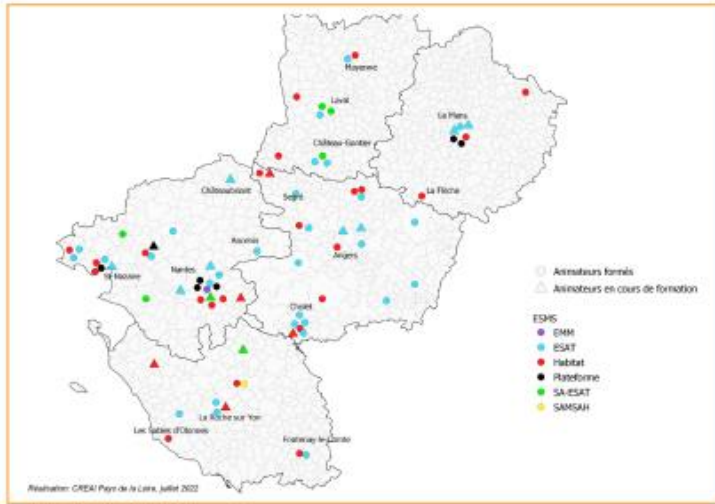
Il y a un delta indiquant un nombre supérieur au nombre d'animateurs retraite, cela concerne des personnes qui travaillent dans 2 ESMS, par exemple en SAVS/ESAT.

⁴ Données FINESS Pays de La Loire

⁵Données ARS- Répartition par âge des personnes accompagnées en ESAT au 31.12.2021 (source : TdB MS, Camp. 2022 - données 2021)

Annexe 4- Plaquette de présentation de la démarche en Pays de La Loire (2022)

Le déploiement de la démarche en Pays de la Loire



Vers une retraite inclusive des personnes en situation de handicap

Nous contacter

Virginie Bretaudeau, Chargée de projet régional

Téléphone : 06 02 42 00 32 | Mail : vbretaudeau@adapei49.asso.fr

Sites web : www.avenir-esat.org | www.ardesat-paysdelaloire.fr

Nos partenaires



Relaisé par l'Adapei 49 - Septembre 2022



Présentation

« Un Avenir après le Travail » est une démarche d'accompagnement de la préparation à la retraite des travailleurs d'ESAT.

Ses principaux objectifs sont :

- **Accompagner la transition vers la retraite** ou la fin d'activité professionnelle des travailleurs d'ESAT,
- **Construire des réponses de proximité** avec les personnes en situation de handicap, les professionnels des ESAT, les lieux d'hébergement ou les services d'accompagnement social, les acteurs locaux spécialisés et de droit commun,
- **Favoriser l'autodétermination** des personnes concernées dans leur parcours.

Historique de la démarche



La gouvernance

Des instances de gouvernance sont mises en place à différents niveaux (interrégional, régional et départemental) pour piloter et mettre en œuvre la démarche, en lien avec la chargée de projet.

Des correspondants départementaux, membres d'ARDESAT, participent, animent ces instances et favorisent le fonctionnement inter-organismes gestionnaires.

Les correspondants départementaux :

- **44** : Véronique Boissel (ARTA-VYV3) et Catherine Tattevin (Jeunesse et Avenir)
- **49** : Mikael Cloarec (Croix Rouge Française) et Claude Baudin (Adapei 49)
- **53** : Emmanuel Gerboin (Robida) et Christophe Bourdais (Ponceau Charmilles)
- **72** : Bertrand Ledauphin (Adapei 72), Katia Richard (APAJH 72-53)
- **85** : Nicolas Rebillard, (Adapei-Aria), Dominique Barreteau (AREAMS)

Les missions



Informier



Développer un réseau



Animer le territoire

Ces principales missions sont centrées autour de **4 thématiques** :



Droits & Démarches administratives

- connaître ses droits à la retraite
- anticiper ses ressources financières



Prévention & Santé

- être et rester acteur de sa santé



Logement & Mobilité

- évaluer ses besoins
- disposer de réponses adaptées



Vie sociale

- développer ses compétences, ses centres d'intérêts, ses relations

La chargée de projet régional

Elle anime et déploie le réseau de partenaires (ESMS engagés, animateurs retraite et partenaires), et coordonne le développement de la démarche.

Une fonction clé : des animateurs retraite formés à la démarche



Les animateurs retraite sont des professionnels des établissements et services médico-sociaux formés à la démarche « Un Avenir après le Travail ». Ils sont organisés en réseau pour coordonner la mise en œuvre d'animations de territoire avec des acteurs locaux de droit commun et spécialisés.

Annexe 5- Extrait d'un article de presse, Le Kiosque publié le 5/02/2023

Saumurois. Handicap et retraite : Penser l'avenir après le travail

Ce vendredi 3 février 2023, un petit groupe de salariés de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) du Jardin des Plantes de Doué-en-Anjou, était au centre socio-culturel Douessin pour un atelier autour de "l'Avenir après le travail". L'occasion pour ces futurs retraités de découvrir les activités à réaliser sur le territoire pour profiter et vivre au mieux leur passage à la retraite.

« Un Avenir après le travail » est un projet répondant à une problématique massive pour la quasi-totalité des ESAT (établissement et service d'aide par le travail) du fait de l'augmentation importante de l'espérance de vie. Ce projet s'inscrit dans un contexte particulier, aujourd'hui, 40% des travailleurs d'ESAT ont plus de 50 ans, soit près de 50 000 personnes. Le départ en retraite est souvent synonyme de la fin d'un accompagnement professionnel bienveillant. Combiné au vieillissement, les retraités sont alors exposés à des risques accrus de non recours, à des changements d'habitat dans l'urgence, de dégradation rapide des conditions de santé, ce qui engendre des situations d'exclusion et d'isolement social. L'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé des travailleurs d'ESAT étant encore récente, cette génération, qui est la première à accéder en nombre à la retraite, nous confronte à l'absence de modèle de référence en la matière. La question de « l'après travail » est peu traitée et fait l'objet d'initiatives éparées.

Accompagner la fin de l'activité professionnelle

L'enjeu de ce dispositif est de créer un accompagnement efficient de la fin d'activité professionnelle puis de la transition vers la retraite, construit et organisé avec les Esat, les services d'hébergement et d'accompagnement social. En ce sens, l'objectif est de créer une coopération avec les acteurs de droit commun du territoire, pour faciliter l'inclusion, les réponses de proximité et la fluidité des parcours. Ce projet s'inscrit dans une dynamique non-marchande et pluri-partenaire. Il s'appuie sur les réponses existantes bénéficiant aux personnes âgées, et tend à les rendre plus accessibles pour les personnes en situation de handicap. Des outils ont été conçus pour agir : des supports d'information, des parcours de préparation retraite, une formation à la fonction d'animateur retraite, un réseau partenarial. Le dispositif intervient dans 4 domaines d'action :

- droits et ressources, pour connaître ses droits à la retraite, anticiper ses ressources financières
- vie sociale, pour développer ses compétences, ses centres d'intérêts, ses relations
- logement et accompagnement social, pour évaluer ses besoins et découvrir des réponses multiformes
- santé, pour être et rester acteur de sa santé.

